

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 36870 du 12 novembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ2128898S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43000 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032327S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Portois	José	NIGEND : 154 421
----------------	------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Joubert	Frédéric	NIGEND : 168 087
Acacio-Salinas	David	NIGEND : 168 261

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Mojica	Dominique	NIGEND : 152 120
Chaminade	Jorris	NIGEND : 153 214
Casteran	Jean-Michel	NIGEND : 136 474
Salou	Bernard	NIGEND : 153 997
Graniou	Didier	NIGEND : 138 881

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Biguena	David	NIGEND : 333 872
Schnebelen	Marion	NIGEND : 338 774
Baillot	Nicolas	NIGEND : 350 282
Carrère	Quentin	NIGEND : 341 431
Joly	John	NIGEND : 229 101

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 novembre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest,
A. Pétillet*